

**CANDIDATURE À L'ENTREE  
EN SECTION SCOLAIRE SPORTIVE FUTSAL ET ARBITRAGE  
(date limite de dépôt le Mardi 28 avril 2026)**

**La section scolaire sportive du Collège Langevin-Wallon de Grenay accueille des élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> désireux de se préparer à la pratique du Futsal et de s'y perfectionner, mais aussi de suivre une formation théorique et pratique à l'arbitrage tout en suivant normalement l'ensemble des études du premier cycle du second degré.**

L'entrée et le maintien dans cette section sont non seulement conditionnés par un bon niveau de pratique de Futsal, mais aussi et par un dossier scolaire solide.

**1) Les candidats**

❖ **Conditions d'admission**

- les élèves (filles ou garçons) issus de CM2, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ayant un bon niveau en futsal, mais aussi une maturité attestée par leur comportement et leurs résultats scolaires et sportifs.
- constituer le dossier de candidature.

**2) Organisation générale de la section**

❖ **Formation scolaire**

Les cours sont absolument identiques à ceux suivis par les élèves du collège y compris les cours d'E.P.S. Les cours ont lieu de 7h55 à 12h00 et de 12h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

❖ **Formation sportive**

6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> : 3 heures d'enseignement pratique du futsal en plus de l'horaire habituel d'E.P.S. (2 fois par semaine).

Les entraînements sont encadrés par des professeurs d'E.P.S. du Collège, certifiés FUTSAL et diplômés par la Fédération Française de Football.

❖ **Régime scolaire**

Le collège ne possédant pas d'internat, en cas d'éloignement, les élèves peuvent prendre leur repas à la ½ pension (tous les jours, ou uniquement les jours des séances).

Il est donc souhaitable lors du dépôt des candidatures d'avoir réfléchi aux temps de trajets éventuels. Les coordonnateurs de la section (Mrs Guislain Vincent et Lièvre Guillaume) et l'équipe administrative sont à la disposition des familles pour étudier toutes vos questions éventuelles.

❖ **Contrôle médical**

Les familles des **élèves sélectionnés** prendront un rendez-vous auprès d'un médecin spécialiste en médecine sportive de préférence. **Le dossier médical n'est à faire qu'après l'admission dans la section.** (les certificats ne sont pas nécessaires pour effectuer les épreuves de sélection.)

❖ **Poursuites d'études**

L'objectif essentiel est avant tout de fournir une poursuite d'études la mieux adaptée possible en fonction des résultats des élèves tout en cultivant les qualités physiques et techniques nécessaires à un joueur de futsal de bon niveau.

**3) Dépôt des dossiers de candidature**

Pour tous les niveaux, les dossiers de candidature sont à retirer directement (ou par courrier) dès aujourd'hui au Collège Langevin-Wallon de Grenay.

Le dossier devra impérativement comporter **la fiche de candidature dûment complétée** avec l'avis de l'entraîneur de club (si le joueur est licencié) et/ou du professeur principal de la classe ou de l'enseignement de l'école primaire.

Une convocation vous sera alors remise ou envoyée pour vous donner les détails du déroulement des journées de tests.

**Date limite de dépôt des candidatures est fixée au :**

**Mardi 28 avril 2026**

**Les épreuves de sélection auront lieu :**

**Mardi 12 mai 2026 de 09h00 à 11h30**

**(tests sportifs et questionnaire arbitrage)**

Après étude des résultats sportifs et/ou des dossiers scolaires par la commission de recrutement, un avis d'acceptation ou de refus vous sera communiqué par courrier.

Les admissions en section sportive deviendront officielles :

- Après la décision d'orientation du conseil de classe pour les élèves déjà scolarisés au collège
- Après le retour de la demande de dérogation pour les élèves en CM2 scolarisés dans une école en dehors de Grenay
- Après le retour du dossier d'inscription d'entrée au collège dûment complété pour la rentrée 2026/2027.

Chef d'Etablissement  
S. BAETENS